Image not found or type unknown

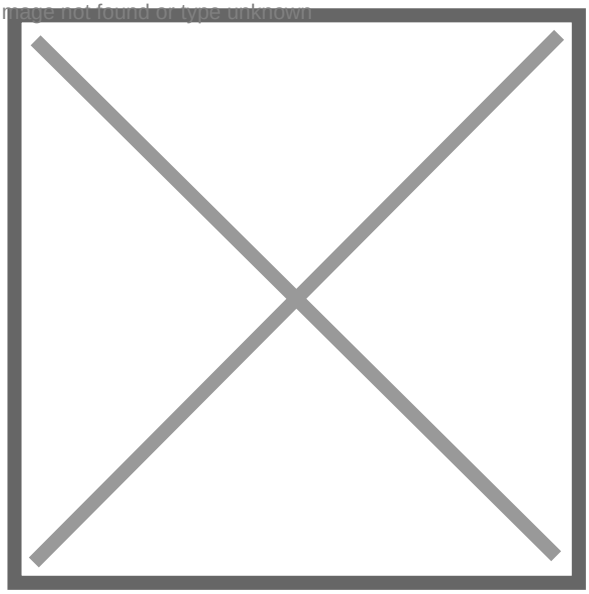

Départ d'une location : obligations

Par **Sagel**, le **21/04/2008** à **23:21**

Bonjour,

Suite à un changement d'emploi, je m'apprête à changer de logement après presque deux ans et demi de location.

Mon problème est que je suis en justice contre ma propriétaire pour des travaux qu'elle ne voulait pas effectuer (pb d'humidité, d'eau entrant dans le salon dès qu'il pleut, de fenêtres de chambre vétuste, non isolantes, etc).
Le dossier est toujours en cours.

Du coup, je sais qu'elle fera tout pour me retenir la caution (elle a toujours essayé de retenir les cautions et là, ce sera pour "payer" ses frais de justice).
Bref, il faut que l'appart soit irréprochable (selon l'état des lieux d'entrée) quand je partirais.
Il y a une loi qui concerne les travaux dépendant des locataires et ceux incombants aux propriétaires. Mais ce n'est pas très détaillé ...

Par exemple, des fissures de peintures (déjà notifiées dans l'état d'entrée des lieux ou pas) dues à la mauvaise construction (fissures qui délimitent les palques, les briques) peuvent-elles me faire courir le risque de perdre ma caution ?
Un papier peint abimé par les précédents locataires et non réparé depuis (ne voulant pas investir dans l'appart, j'ai laissé tel quel) doit-il être réparé par moi-même ?
Des prises qui se détachent car mal fixées (elles se détachent avec les bouts de ciments derrière), une plaque en vitro céramique qui rouille et dont les bords se détachent (je n'utilise les plaques de cuisson que normalement), etc ...
Tous ces problèmes (dont certains on été remontés à l'état des lieux d'entrée et qui se sont amplifiés depuis puisque non réparés) peuvent-ils servir de prétexte à ma propriétaire pour

qu'elle me retiennent la caution ?

Ou plus généralement, quels sont les travaux que je dois faire absolument pour être irréprochable en sortie ?

Désolée pour le roman, mais il faut absolument que je fasse tout pour que ma proprio ne gagne rien. Merci d'avance !

Par **Sagel**, le **24/04/2008** à **22:38**

S'il vous plaît, il faut absolument que je connaisse mes obligations.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés